

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Ville de SAULT-LÈS-RETHEL (Ardennes)

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du mardi 1^{er} avril 2025

N° 006-2025

Conseillers

Nombre en exercice : 19
Nombre de présents : 12
Procurations : 3
Nombre de votants : 15

Votes

Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 0

Date de la convocation

20 mars 2025,
Affichée et mise en ligne
le 20 mars 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le premier avril, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni en mairie sous la présidence de Monsieur KOCIUBA, Maire.

Etaient présents : Mmes BENYAHIA, DUBRUNQUEZ, EMON, JACOB, POUPONNEAU, SIMON

MM. KOCIUBA, CAPITAINÉ, DENIS, GOURNET, LEJEUNE, STIENNE

Absents excusés :

Mme FONTAINE B. qui donne pouvoir à Mr GOURNET

Mme FONTAINE N. qui donne pouvoir à Mme EMON

Mr LAQUEUE qui donne pouvoir à Mr DENIS

Absents : Mme TOUROLLE, Mr BRIZION, Mr KRAWIEC, Mr MAQUIN

Secrétaire de séance : Mme EMON

Le procès-verbal du 05 mars 2025 est approuvé.

Objet : Compte de gestion du Receveur Percepteur de la commune – année 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'avis favorable de la commission des finances réunie le 24/02/2025 ;

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que l'exécution des dépenses et recettes relatives à l'exercice 2024 a été réalisée par le Receveur Percepteur en poste à RETHEL et que le compte de gestion établi par ce dernier est conforme au compte administratif de la commune.

Monsieur le Maire précise que le Receveur Percepteur lui a transmis son compte de gestion comme la Loi lui en fait obligation.

Le Conseil Municipal,

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif de Monsieur le Maire et du compte de gestion du Receveur Percepteur ;

Après en avoir délibéré et, à l'unanimité :

- **ADOpte** le compte de gestion du Receveur Percepteur de RETHEL pour l'exercice 2024 dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice.

La secrétaire de séance, Michelle EMON



Le Maire, Michel KOCIUBA



En séance, les jour, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme, Sault-lès-Rethel, le 2 avril 2025
Certifié exécutoire, compte tenu de la transmission
en sous-préfecture le 2 avril 2025
de la publication le 2 avril 2025
Mise en ligne sur le site internet le 2 avril 2025

Résultats budgétaires de l'exercice

40300 - SAULT-LES-RETHEL

Exercice 2024

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)		1 597 411,57	2 634 387,35
Titres de recette émis (b)	1 036 975,78	1 194 421,97	1 767 175,71
Réductions de titres (c)	572 753,74	20,00	20,00
Recettes nettes (d = b - c)	572 753,74	1 194 401,97	1 767 155,71
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)		1 597 411,57	2 634 387,35
Mandats émis (f)	633 213,67	805 559,79	1 438 773,46
Annulations de mandats (g)	19 800,00	610,05	20 410,05
Dépenses nettes (h = f - g)	613 413,67	804 949,74	1 418 363,41
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		389 452,23	348 659,93
(h - d) Déficit	40 659,93		

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 02/04/2025 à 13h55
Référence de l'AR : 008-210803664-20250401-006_2025-DE
Affiché le 02/04/2025 ; Certifié exécutoire le 02/04/2025

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

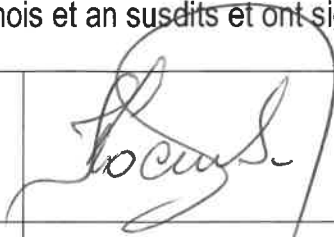
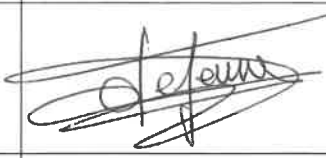
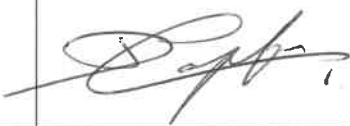
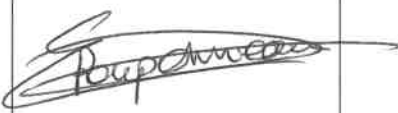
40300 - SAULT-LES-RETHEL

Exercice 2024

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2023	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2024	RESULTAT DE L'EXERCICE 2024	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2024
I - Budget principal					
Investissement	-222 138,85		-40 659,93		-262 798,78
Fonctionnement	731 127,42	282 229,85	389 452,23		838 349,80
TOTAL I	508 988,57	282 229,85	348 792,30		575 551,02
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	508 988,57	282 229,85	348 792,30		575 551,02

Conseil municipal du mardi 1^{er} avril 2025.

En séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents :

KOCIUBA Michel		LAQUEUE Florian	Pouvoir à M ^r Denis
DENIS Anthony		DUBRUNQUEZ Maggy	
JACOB Angélique		LEJEUNE Thierry	
GOURNET Pascal		EMON Michelle	
FONTAINE Bénédicte	Pouvoir à M ^r Gournet	BRIZION Christophe	Absent
MAQUIN Yannick	Absent	FONTAINE Nathalie	Pouvoir à M ^{me} Emon
SIMON Annie		CAPITAINE Dominique	
TOUROLLE Isabelle	Absente	POUPONNEAU Emilie	
STIENNE Jean-Christophe		KRAWIEC Casimir	Absent
BENYAHIA Malika			